

## COMITÉ ADMINISTRATIF

Ce 17 avril 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle de rencontre de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 17 avril 2024, à 18 h.

Présents:	MM.	Jaclin Bégin Michaël Otis Yves Dubé Serge Marquis Alain Grégoire	Préfet Préfet suppléant Secteur Centre Secteur sud Secteur nord
Directeur général :	M.	Normand Lagrange	

### CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président, monsieur Jaclin Bégin, la déclare ouverte à 18 h.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2024;
4. Affaires en découlant;
5. Présentation et acceptation des rapports des déboursés;
6. Informations;
7. Rapports et comptes rendus;
8. Administration générale;
9. Développement;
10. Forêt;
11. Gestion des territoires non organisés;
12. Résolutions diverses;
13. Divers;
14. Levée de la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-A-59

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2024

24-A-60

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 13 mars 2024, dont lecture est dispensée.

## AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES RAPPORTS DES DÉBOURSÉS

### **Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest**

24-A-61

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu que le rapport des déboursés de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2024 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• Fonds administration		546 689,24 \$
• Programme d'aménagement durable des forêts		35064,77 \$
• Fonds local d'investissement		100 299,00 \$
• Programme Aide d'urgence aux PME		19,99 \$
• Programme Aide feux de forêt		52,60 \$
• Fonds local de solidarité		20 000,00 \$

### **Territoires non organisés (TNO)**

24-A-62

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Michaël Otis et unanimement résolu que le rapport des déboursés des TNO, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2024 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• TNO		23 986,75 \$
-------	--	--------------

## INFORMATIONS

**Ministère de la Sécurité publique** – Suite à l'analyse des besoins en formation pour 2024-2025 transmis dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers, une somme totale de 29 874 \$ est réservée pour une formation Pompier I pour 12 candidats (V1P1 2023-2024). Une fois la formation démarrée, ces candidats auront quatre ans pour terminer la formation.

**Ministère de la Sécurité publique** – Suite à l'analyse des besoins en formation pour 2024-2025 transmis dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers, une somme totale de 7 020 \$ est réservée pour une

formation Pompier II pour 4 candidats (V1P2 2023-2024). Une fois la formation démarrée, ces candidats auront deux ans pour terminer la formation.

## RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## ADMINISTRATION GENERALE

### Ressources humaines

#### Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) – Nomination d'un préposé à la cour

24-A-63

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Michaël Otis et unanimement résolu de nommer monsieur Jacob Richard à la fonction de préposé à la cour, et ce, à compter du 22 avril 2024.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

#### Revenu Québec – Responsable des services électroniques : Révocation d'une procuration

24-A-64

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de révoquer la procuration de madame Micheline Trudel à titre de responsable des services électroniques auprès de Revenu Québec.

### Disposition de biens

La MRC souhaite disposer de divers équipements et ameublement qui ne sont plus utilisés. Il est convenu d'en faire don à des organisations à but non lucratif qui pourraient en bénéficier, par le biais du Regroupement des organismes communautaires de l'Abitibi-Ouest, qui pourront ensuite les proposer à leurs membres.

Information est également donnée concernant l'excavatrice John Deere 135D 2009 du Centre de valorisation des matières résiduelles qui sera remplacée suivant l'offre acceptée le 27 mars dernier. Un appel d'offres pour la disposition de l'ancienne excavatrice sera publié.

## DÉVELOPPEMENT

### Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT) 2023-2024 – Mise en place d'un mécanisme d'échange de réduction de GES convertis en crédits carbone

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest a engagé un montant de 40 000 \$, provenant du Fonds régions et ruralité, volet 2, dédié à la réalisation de projets territoriaux de l'Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT) 2023-2024;

**CONSIDÉRANT QUE** de ce montant, 7 500 \$ ont été engagés (projet de co-création pour campus UQAT en Abitibi-Ouest);

**CONSIDÉRANT QUE** la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Rouyn-Noranda, en partenariat avec les SADC et CLD/MRC de la région, a présenté le projet *Mise en place d'un mécanisme d'échange de réduction de GES convertis en crédits carbone qui n'est pas lié à des obligations réglementaires*;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet s'inscrit dans la vision de développer des productions agricoles écoresponsables;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra d'établir des standards pour la tenue d'événements touristiques responsables;

24-A-65

**EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu :

- **DE CONFIRMER** la participation financière de la MRC d'Abitibi-Ouest, au projet *Mise en place d'un mécanisme d'échange de réduction de GES convertis en crédits carbone*, pour un montant de 2 000 \$;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

## FORÊT

### Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2024 - Appui au projet Activités d'analyse et de suivi

**ATTENDU QUE** le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous convention d'aménagement forestier);

**ATTENDU QUE** l'année de référence s'échelonne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024;

24-A-66

**EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Michaël Otis, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu:

- **D'APPUYER** la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du projet «*Activités d'analyse et de suivi*» ;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer toute documentation relative au projet.

## GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

### Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2024 - Appui au projet Aménagement forestier sur TFR du TNO Rivière-Ojima

**ATTENDU QUE** le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous entente de délégation);

**ATTENDU QUE** l'année de référence s'échelonne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024;

24-A-67 **EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Michaël Otis et unanimement résolu:

- **D'APPUYER** la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du projet « *Aménagement forestier sur TFR du TNO Rivière-Ojima* »;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer toute documentation relative au projet.

### RÉSOLUTIONS DIVERSES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

### DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

### LEVÉE DE LA SÉANCE

24-A-68 Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 18 h 27.

\_\_\_\_\_  
Le préfet

\_\_\_\_\_  
Le directeur général

ADOPTÉ LE : 8 mai 2024

RATIFIÉ LE : 22 mai 2024

*Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*